geait toujours d'eux une position plus distancée et objective.

De même, l'Assemblée n'a pu parvenir à un consensus sur la question de Chypre, les résolutions étant adoptées par des votes qui perpétuaient l'opposition de la Grèce et de la Turquie et reflétaient les antagonismes permanents qui marquent l'histoire de l'île. Les nouveaux efforts demandés par l'Assemblée pour régler le différent intercommunautaire ne sont pas acceptables à toutes les parties. Entre-temps, les forces onusiennes, au sein desquelles le Canada joue un rôle clé, continuent de superviser la trêve.

Les otages de Téhéran

Le sort des otages américains à Téhéran a peut-être été la seule grande question politique sur laquelle il y a eu un vaste consensus. Même si la question n'était pas à l'ordre du jour de l'Assemblée, le débat du Conseil de sécurité a concentré l'attention d'abord sur le consensus demandant leur libération, puis sur les efforts du secrétaire général pour contribuer à la solution de la crise.

Ainsi, les diverses questions politiques controversées étaient, à la fin de la session, aussi problématiques qu'au début, comme on le voit dans la façon contestée avec laquelle ont été votées les diverses résolutions. Toutefois, elles ont peu influé sur les autres domaines d'activités de l'Assemblée. Certains éléments de la controverse sur le Moyen-Orient se sont répercutés sur les affaires économiques et sociales, mais généralement d'une façon limitée. Le fait que les questions politiques controversées soient maintenant rarement liées est peutêtre un nouveau développement. Les questions du Moyen-Orient sont traitées dans leur propre contexte comme le sont respectivement celles se rapportant à l'Afrique, à l'Asie et à d'autres régions. L'invasion de l'Afghanistan à la fin de décembre a montré la fausseté du concept voulant que ce soit toujours les mêmes forces occidentales qui s'opposent aux intérêts arabes, aux objectifs africains et à ceux de tous les éléments progressistes mais un jugement en ce sens s'était déjà dégagé à l'Assemblée dans son traitement—quoique contesté—de chaque grande question politique, considérée chacune par ses parrains comme devant idéalement être présentée dans son contexte particulier et en tenant compte de sa nature propre.

Les discussions sur le désarmement au sein des Nations Unies se situent nécessairement dans un cadre international. Leur complexité croissante et des retards dans la ratification du Traité SALT n'ont pas permis de faire avancer sensiblement le dossier pendant la session. La Première Commission a adopté environ 40 résolutions, le plus souvent à la suite d'initiatives découlant de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1978 consacrée au désarmement; la plupart de ces résolutions ont été soumises au vote, ce qui rend assez négligeable leur effet pratique. Le Canada a toutefois réussi à accroître la majorité qui appuie son initiative demandant au Comité de désarmement d'étudier la question de la cessation de la production, et celle de l'interdiction de l'utilisation de matériaux fissiles à des fins d'armements.

Par ailleurs, les question économiques ne sont généralement pas traitées de la même façon. Elles sont de plus en plus souvent les questions les plus impor-